

DOSSIER DE PRESSE



Le développement durable dans le commerce Rennais : Une Responsabilité Citoyenne

www.unionducommercerennes.fr

Mercredi 21 Avril 2010

Contact Presse : Hervé SIRET – 02.99.30.16.36 & 06.07.91.27.57
herve.siret@unionducommercerennes.fr



SOMMAIRE

1. Le développement durable en France
2. Le développement durable à l'Union du commerce
3. L'environnement chez IKEA

Dans le prolongement de la Conférence de presse du 10 décembre 2009, au cours de laquelle nous avons présenté nos activités, l'Union du Commerce vous fait part de ses réflexions concernant le développement durable.

1. Le développement durable en France

Selon la Commission Mondiale sur l'Environnement et le développement, **le développement durable** répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à leurs propres besoins.

Un tel développement doit prendre en compte 3 dimensions indissociables :

- **L'économie** : Il s'agit de développer la croissance et l'efficacité économique pour favoriser la création de richesses à travers des modes de production et de consommation durables.
- **Le social** : Il s'agit de satisfaire les besoins humains (en matière de santé, logement, consommation, éducation,...) et répondre à un objectif d'équité sociale.
- **L'environnemental** : Il s'agit de préserver, valoriser, améliorer l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme.

Seul un développement tenant compte de ces 3 piliers pourra être considéré comme durable.

Pour les entreprises, engager une démarche de développement durable signifie rechercher **une performance** non seulement financière mais aussi sociale et environnementale : c'est ce que l'on appelle la responsabilité sociale.

Le développement durable, quand il est connu, est perçu **comme un processus d'amélioration** continu dans le prolongement des démarches qualités et managériales environnementales.

Quelques Chiffres :

- 82% des entreprises se sentent concernés par **le Grenelle de l'Environnement**. Leur détermination à s'engager en faveur du développement durable reste entière. C'est en particulier pour leurs salariés et leurs clients que les entreprises se mobilisent.
- Plus de 50% des projets de créations d'entreprises portés en 2009 intègrent la notion de développement durable.
- Les actions en faveur du développement durable visent prioritairement les salariés et les clients, respectivement citées par 92% et 89% des entreprises.
- Près de 50% des consommateurs considère le respect de l'environnement comme un critère de choix primordial au moment de leur acte d'achat.

2. Le développement durable à l'Union du Commerce.

Rappel :

L'union du Commerce c'est **400 magasins, 52 adhérents, une augmentation de 20% d'adhérents** chaque année et **8000 salariés**.

Le développement durable est **un des axes majeurs** de l'Union du Commerce pour l'année 2010, plus particulièrement, le tri et la valorisation des déchets.

Des actions de sensibilisations se développent de plus en plus dans les magasins :

- Suppression des sacs plastiques dans les hypers et supers marchés, au profit de la vente de sacs durables.
- Limitation à l'utilisation des produits pesticides dans les jardinerie.
- Des actions de sensibilisations auprès des clients et des salariés : formations & informations.
- Récupération des matériaux et tri.
- Des informations sur les produits nocifs et recyclables,...

La gestion des déchets est devenue un axe prioritaire dans les entreprises par la mise en place du **tri sélectif** notamment, et par le recyclage d'une partie des déchets selon des processus élaborés.

Suite à une enquête auprès de nos adhérents :

- Environ 3700 tonnes de cartons
- Environ 280 tonnes de bois
- Environ 130 tonnes de plastiques
- Environ 35 tonnes de polystyrène
- Environ 17 tonnes de piles
- Environ 5 tonnes d'ampoules et de cartouches

Source : Estimation 2010 auprès de nos adhérents

sont **collectés chaque année** et font l'objet d'un tri puis d'un traitement des déchets recyclables pour la **production d'énergies renouvelables**.

Dans le cadre du projet de réduction des consommations d'énergies de Rennes de 20% à l'horizon 2020, l'Union du Commerce collabore avec :

- La CLE (Agence locale de l'énergie du pays de Rennes)
- La CIELE (Centre d'Information pour l'énergie et l'Environnement)
- La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)

Les adhérents de l'Union s'engagent dans une démarche responsable. Ils participent aux groupes de travail pour étudier ensemble les meilleures techniques permettant la réduction des consommations des ressources.

De plus, **les acteurs sont très impliqués dans l'économie d'énergie :**

- Utilisation des rampes ampoules de basse consommation
- Exploitation de la lumière du jour grâce à des puits de lumière
- Récupération de l'eau de pluie (pour le nettoyage des galeries, pour arroser les plantes,...)
- Achat de champ d'éolienne (IKEA)
- Suivi mensuel de la consommation d'eau, de gaz et d'électricité avec des objectifs.

Les adhérents de l'Union du Commerce sont des **contributeurs** importants par le paiement de **la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM).

Estimée à 1 million d'euros pour les adhérents de l'Union en 2009.

Enfin, dans les futures installations, **la loi de modernisation des Entreprises** (LME) concernant l'impact sur l'environnement est appliquée. Les opérateurs doivent présenter des dossier complets sur les dispositifs d'économies d'énergies mis en œuvre et sur l'impact environnemental de leur projet.

La loi de modernisation des Entreprises a pour objectif de « lever les contraintes qui empêchent certains secteurs de se développer, de créer des emplois et de faire baisser les prix ».

3. L'environnement chez IKEA.

Depuis 10 ans, le groupe IKEA s'est engagé dans **une démarche de Développement Durable volontariste**, en impliquant ses fournisseurs et en s'appuyant sur l'expertise de ses collaborateurs et de partenaires reconnus.

Les priorités du Groupe IKEA :

- Des produits éco-conçus et sûrs
- La lutte contre le changement climatique
- Un développement solidaire
- Des codes de conduite pour ses fournisseurs
- L'expertise de ses partenaires.

En 2009, le Groupe a continué d'investir massivement dans la réduction de la consommation énergétique des sites et dans le développement durable.

En l'espace de 5 ans, **la consommation d'énergie a presque diminué de 10%**, elle est le fruit des investissements engagés.

Le Groupe IKEA France en quelques Chiffres :

- 296 personnes impliquées directement dans la mise en place de la politique de développement durable en magasin.
- 73,3% des déchets sont triés
- -9,8% de kWh/m² par rapport à 2005
- 26 magasins

Au sein des magasins, comme celui de Rennes, les déchets sont triés.

La zone de tri comprend : Les compacteurs et autres déchets triés (compacteur vis à carton, à bois,...) et les bennes extérieurs (ferrailles, bois volumineux,...)

Le tri au Restaurant d'Entreprise comprend, les canettes, les bouteilles plastiques,...

Présentation du Groupe RSE :

RSE : Responsabilité Sociale et environnementale.

C'est un groupe de travail constitué pour atteindre les objectifs RSE du magasin grâce à des animations, des actions locales, des partenariats,...

Il y a un collaborateur par service.

Source

- www.developpement-durable-entreprise.fr
- www.ikea.fr/notreresponsabilite
- www.developpement-durable.gouv.fr
- www.ifen.fr/donnees-essentielles/presentation-nouveautes.html
- www.developpement-durable.gouv.fr/-Developpement-durable-.html
- www.modernisationeconomie.fr/tout_savoir/lme_toutsavoir.html
- www.ale-rennes.org
- www.ciele.org
- www.rennes.cci.fr